

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-13

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés :

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le douze février à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 février 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Etienne - BOISSET Julien - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MATHURIN Christian - REYNAUD Pascale - SEGOND Eric.

Absent : BERTHALON Jérôme - LUTZ Sandrine

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : RENOVIATION DE L'APPARTEMENT EST ANCIENNE ECOLE DE PALLON - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

- **Vu** les offres pour la rénovation de l'appartement Est de l'ancienne école de Pallon,
- **Vu** l'avis de la Commission d'appel d'offres du 22 janvier 2019 demandant une analyse supplémentaire,
- **Vu** l'analyse des offres,
- **Vu** l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 12 février 2019,

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'attribuer le marché pour la rénovation de l'appartement Est de l'ancienne école de Pallon de la façon suivante :

LOT	DESIGNATION	CANDIDAT	MONTANT HT
3	Plomberie	BODIER Florian	2 662.81 €
5	Revêtements	ALPHAND PEINTURE	15 045.21 €
TOTAL			17 708.02 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve l'attribution du marché pour la rénovation de l'appartement Est de l'ancienne école de Pallon.

Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

